

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL 2019-2024

VOLET PARTICIPATION

Julie Chantry

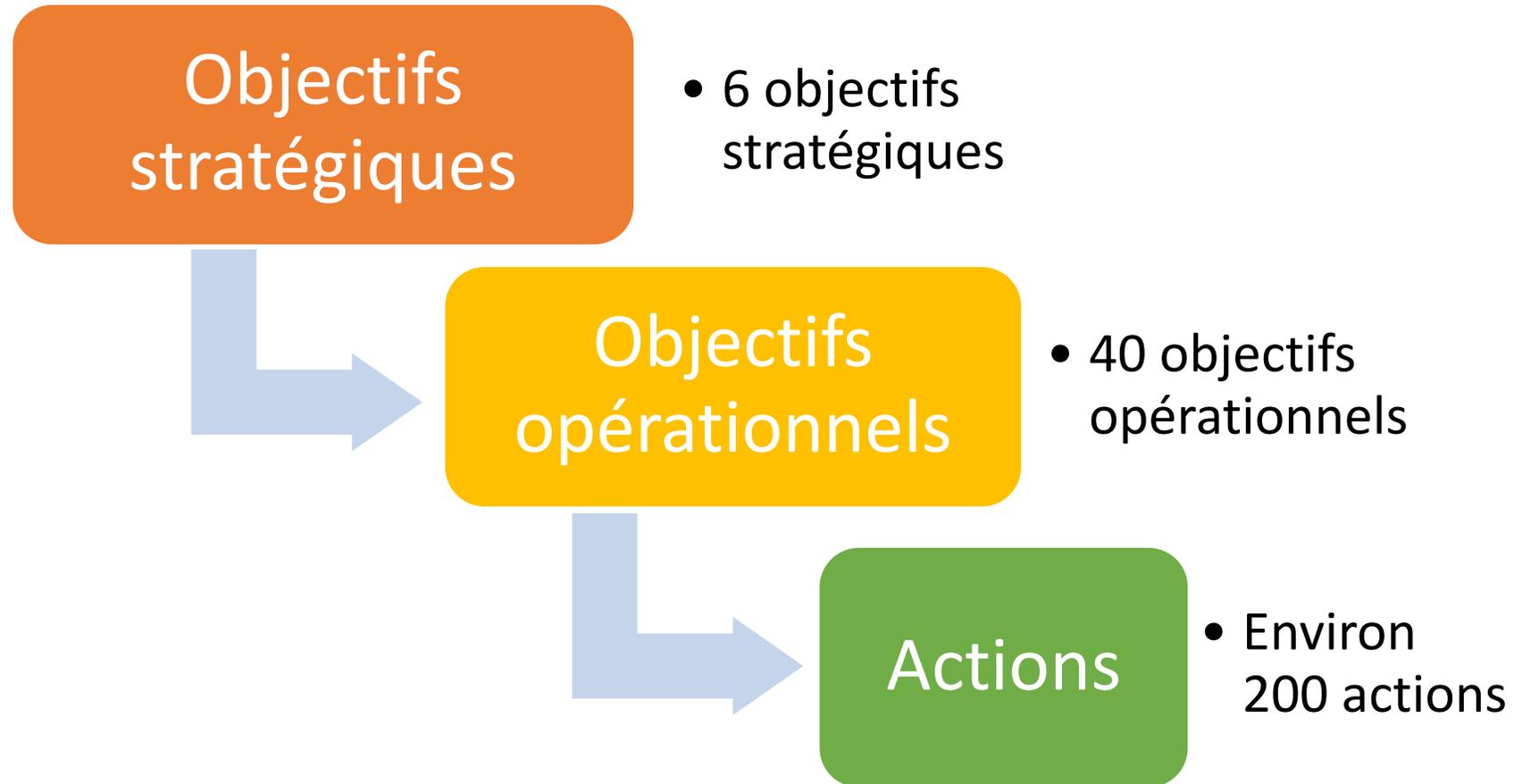
Bourgmestre en charge de la participation

PST : késako ?

Décret du 17 juillet 2018 intégrant le PST dans le Code de la démocratie locale :

- Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.
- Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.
- Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci.
- Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature.

Structure du PST



Six objectifs stratégiques

- OS 1 Développer la qualité de vie, en privilégiant l'équilibre générationnel et social
- OS 2 Tendre vers une mobilité apaisée et partagée et une infrastructure adaptée
- OS 3 Accélérer la transition écologique et sociétale
- OS 4 Etre une ville ouverte à tous, comportant des services diversifiés accessibles à chacun
- OS 5 Rendre les citoyens acteurs de leur ville
- OS 6 Etre une administration communale soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace

Focus sur la participation

Qu'avons-nous fait à OLLN jusqu'ici ?

1/ Conseils consultatifs

- En 1977 (!), le conseil communal instaure la création de 9 commissions communales d'information et de participation (Finances ; Aménagement du territoire, logement et environnement ; Culture et enseignement ; Jeunesse et sport ; Politique sociale et familiale ; Commerce et artisanat ; Agriculture et affaires rurales ; Coordination de la zone de LLN).
- OLLN pionnière en la matière
- Commissions composées d'un conseiller communal (président), de 5 conseillers communaux, de membres hors du conseil choisi par celui-ci et de délégués de groupements établis dans la commune et répondant à une série de critères objectifs
- 1983 : première ouverture à des citoyens
- 1988 : deviennent les « commissions consultatives », et tous les habitants peuvent désormais en faire partie. Présidence hors conseil communal
- Liste des conseils revue lors de chaque nouvelle mandature

Qu'avons-nous fait à OLLN jusqu'ici ?

2/ Conseils de district

- 2011, lancement des Conseils de district. L'idée est d'en créer 12, dont 5 à Louvain-la-Neuve et 7 à Ottignies – Limelette – Céroux-Mousty (le découpage s'inspire des zones électorales et de la réalité existante en termes de dynamique de quartier).
- Composés de 10 habitants désignés pour 2 ans, tirés au sort à partir de la liste électorale, et de 10 représentants de la société civile : conseillers communaux et de CPAS, délégués des comités de quartiers et représentants d'associations diverses.
- 3 districts expérimentaux en 2011 :
 - Buston-Petit-Ry
 - Biéreau
 - Ottignies-centre
- Essoufflement des districts après qqes réunions...

Qu'avons-nous fait à OLLN jusqu'ici ?

3/ D'autres instances de participation

- CCATM
- PCDN (depuis 1999)
- Enquêtes publiques pour les projets d'urbanisme
- Interpellation du Collège en Conseil communal
- Rencontre des Nouveaux habitants (1x/an)
- Réunions de quartier pour des projets (mobilité, environnement, sport, urbanisme...)

Qu'avons-nous fait à OLLN jusqu'ici ?

3/ D'autres instances de participation

- Consultation électronique de riverains d'un projet (ex. Rue Haute)
- Consultation populaire sur l'extension de L'esplanade (2017)
- Collège à la rencontre des quartiers (2017) => 5 rencontres pour les différents quartiers de la ville (Ottignies-centre, Céroux, Limelette / Rofessart, Blocry / Hocaille / Lauzelle, Biéreau / centre LLN / Bruyères)
- 2 processus participatifs sous forme d'Ateliers urbains (Bénelmat et Matexi)

PST 2019-2024

Participation

OS 5 : Rendre les citoyens acteurs de leur ville

Objectifs opérationnels :

1. Mieux associer les citoyens à la gestion communale, et pour ce faire utiliser les outils participatifs à bon escient
2. Poursuivre l'engagement dans la voie de la transparence

Mieux associer les citoyens à la gestion communale, et pour ce faire utiliser les outils participatifs à bon escient

Actions :

1. Repenser les conseils consultatifs pour en optimiser le fonctionnement
2. Mettre sur pied un budget participatif
3. Développer l'utilisation d'une plateforme numérique pour privilégier l'interaction avec les citoyens
4. Organiser des rencontres périodiques entre le Collège et les différents quartiers
5. Encourager la création de comités de quartier et les rassembler régulièrement
6. Systématiser l'organisation de réunions d'information et de concertation de la population sur les grands projets urbanistiques
7. Mettre sur pied un outil informatique permettant la consultation rapide d'une partie de la population pour des projets localisés
8. Développer d'autres outils visant à une plus grande participation (ex. assemblée tirée au sort pour co-gérer la participation)
9. Promouvoir et aider les associations au travers de la Maison de la citoyenneté

Poursuivre l'engagement dans la voie de la transparence

Actions :

1. Retransmission vidéo en différé de réunions d'intérêt public (présentations urbanistiques, réunions de mobilité, d'environnement, etc.)
2. Analyser la faisabilité de retransmettre en direct le conseil communal
3. Améliorer la communication : refonte du site internet (améliorer l'interactivité, repenser le contenu de la newsletter), assurer une présence de la ville sur les réseaux sociaux

Questions, remarques, suggestions

A vous la parole !